



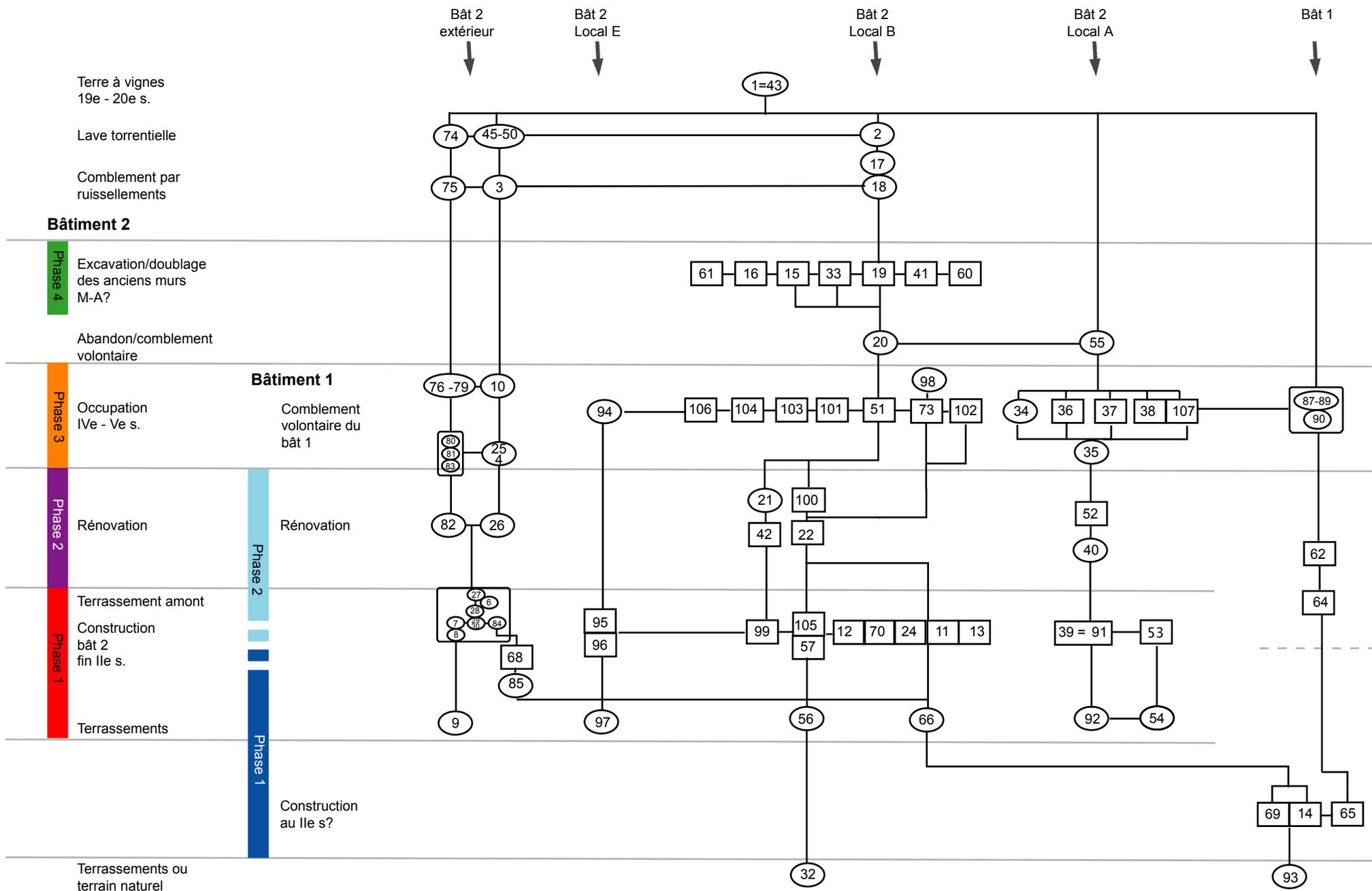
Saillon (LA08)

«Proz de la Grange», maison Cataldi

O. Paccolat
M.-P. Guex

Janvier 2010

Diagramme chrono-stratigraphique



Saillon, « Proz de la Grange », maison Cataldi

Caractéristiques	3
1. Contexte et déroulement des travaux.....	3
2. Séquence stratigraphique.....	5
3. Découvertes archéologiques.....	7
3.1 Evolution des bâtiments	7
Le bâtiment 1 : un premier édifice	7
Le bâtiment 2: un corps de bâtiment accolé à l'ouest du précédent.....	8
3.2 Mobilier archéologique et éléments de datation	12
Corpus.....	12
Eléments de datation.....	13
4. La villa des « Proz de la Grange »	15

Documents annexes

- liste des unités de terrain
- liste du mobilier
- liste des relevés

Illustrations

Caractéristiques

Commune : Saillon VS, district de Martigny

Lieu-dit : Proz de la Grange

Chantier : Maison Cataldi, parcelle 6218

Sigle : LA08

Coordonnées : CNS 1305, 581'005/114'065, alt. 478 m.

Projet : construction d'une maison familiale

Surface explorée : env. 120 m²

Intervention : 9 juillet au 2 septembre 2008 (non continu)

Equipe de fouille : Jean-Christophe Moret, Marie-Paule Guex (archéologues), Romain Andenmatten, Julien Philipoz (étudiants), Müslüm Coban, Serkan Gündogdü (fouilleurs spécialisés)

Mandataire : Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)

Topographie : Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale)

Coordination : Archéologie cantonale

La région des « Proz de la Grange » est une zone sensible du point de vue archéologique depuis que des restes de maçonneries romaines ont été découverts au siècle passé en amont et sous la Chapelle Saint-Laurent¹. Ces vestiges appartiennent à un vaste établissement gallo-romain, interprété comme une *villa rustica*, qui se développe sur le cône torrentiel de la Salentze (**Fig. 1 à 4**). Le projet de construction d'une série de villas dans ce secteur a donc naturellement été suivi par le service archéologique. Au mois d'août 2008, les fouilles pratiquées le long de la route des Moulins ont ainsi révélé la présence d'un corps de bâtiment antique très bien conservé (**Fig. 5 à 8**).

1. CONTEXTE ET DEROULEMENT DES TRAVAUX

Des premiers sondages ont été effectués le 8 juillet 2008 directement en aval de l'excavation pour la nouvelle construction. L'un d'eux a révélé le sommet d'un mur d'axe nord-sud à 1 m de profondeur (Sd1). Sous l'emprise de la future maison, un autre mur d'axe est-ouest avec un retour d'angle du côté ouest est également apparu lors du décapage de surface entrepris le 9 juillet (**Fig. 9**). Une intervention d'une dizaine de jours a ainsi été planifiée, permettant de mettre au jour un corps de bâtiment d'une dizaine de mètres de longueur. Deux sondages ont ensuite été pratiqués de part et d'autre du mur afin de déterminer la profondeur des niveaux de marche (Sd3). Un sol en mortier est apparu à 1,50 m de profondeur dans le local B. En raison de l'excellente conservation des vestiges, l'Archéologie cantonale a alors demandé que toute la partie intérieure du bâtiment le long du mur amont soit dégagée (**Fig. 10**). Le corps d'un bâtiment composé de 2 locaux (A et B), accolé à l'est contre l'angle d'un édifice plus ancien, a ainsi été mis au jour. La fouille et la documentation de cette étape de travail ont été achevées à la date prévue, le 22 juillet. Pour accélérer le relevé de ces maçonneries, le bureau Archeotech SA, Epalinges (O. Feihl) a été mandaté pour procéder au levé tridimensionnel des murs à l'aide d'un scanner au laser (**Fig. 11**).

Portant un grand intérêt à ces vestiges spectaculaires, les propriétaires, Maria Marca et Giuseppe Cataldi, ainsi que l'architecte, Amélie Roduit (atelier d'architecture Tikeo, Saillon), ont proposé à l'Archéologie cantonale de modifier les plans pour intégrer ces substructions antiques dans la cave de la maison. Une extension de la fouille vers le sud a donc été nécessaire pour asseoir la nouvelle fondation. Ces travaux ont été effectués du 25 août au 2 septembre. Ils ont permis de dégager les deux locaux repérés, l'un sur toute sa surface (B), l'autre partiellement (A), et de repérer les niveaux de marche de l'espace au sud (E) et dans l'ancien bâtiment à l'est (bâtiment 1) (**Fig. 12**).

¹ Pierre Bouffard, « Une villa romaine à Saillon », La Suisse primitive 10, 1946, pp. 7-9 ; François-Olivier Dubuis et Pierre Dubuis, « Les fouilles de la chapelle Saint-Laurent et les origines de Saillon », Vallesia, XXXIII, 1978, pp. 55-74.

2. SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE

Le site est établi sur le cône de déjection de la Salentze, qui, sans atteindre et de loin les dimensions du cône voisin de Chamoson, n'en est pas moins actif. La Salentze est un cours d'eau qui prend sa source au Grand Muveran, longe Ovronnaz et débouche sur la zone des « Proz de la Grange » après avoir suivi une gorge profonde et pentue (600 m de dénivelé sur une distance de 2 km). Une telle morphologie renforce la probabilité de crues catastrophiques imprévisibles. Le cadastre de 1880² montre qu'un bras de la rivière³ courait à l'amont du chantier (**Fig. 4**) en direction du vieux village de Saillon, pour se perdre dans la zone marécageuse située alors dans la plaine du Rhône. Ce chenal pourrait être à l'origine de la destruction de la partie occidentale du corps de bâtiment romain (bâtiment 2).

Le terrain a été localement exploré sur une épaisseur de près de 2 m. La séquence stratigraphique se présente schématiquement et de haut en bas de la manière suivante (**Fig. 7 et 8**) :

La terre à vignes. Au sommet de la séquence apparaît une épaisse (jusqu'à 1 m) couche de terrain (UT43) riche en limon et graviers, parcourue par de nombreuses petites racines. Il s'agit du remblai rapporté lors de l'aménagement du vignoble. Le fond de cette terre à vignes se trouve par endroits à quelques dizaines de centimètres à peine du sommet des vestiges archéologiques. Les maçonneries antiques ont donc été épargnées de peu par la mise en place du vignoble.

Colluvions, lave torrentielle. Sous la terre à vigne se trouve une épaisse séquence constituée de matériaux grossiers (boulets et schistes) et de graviers, parfois en lentilles et se recoupant (UT2, 44 à 50, 74). Ces laves torrentielles successives résultent de débordements du bras de la rivière Salentze toute proche. Leur épaisseur est de 0,50 à 0,60 m en amont du corps du bâtiment et de seulement 0,10 à 0,20 m sur la crête des murs. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une partie de cette activité torrentielle est venue combler les dépressions des locaux encore existantes sur le terrain.

Ruissellements. Les laves torrentielles scellent une couche de sables et de limons fins qui correspondent à des ruissellements. Ces niveaux, issus de débordements de cours d'eau (rivière, bisse⁴, chenal...), sont des dépôts en eaux calmes, perturbées sporadiquement par l'apport de courants induisant des mouvements dans le sédiment fin. Elles se forment généralement dans un contexte de bassin ou de cuvette. Elles ont été observées sur le site (UT3, 75) à l'amont des murs, la cuvette s'étant formée en raison du barrage constitué par le mur nord du bâtiment, encore en élévation au-dessus du niveau du terrain (UT11). Un second bassin s'est formé dans le local B, ré-excavé pour une dernière occupation du bâtiment. Cette pièce a été en grande partie comblée par ces sédiments (UT 17 et 18, visibles sur une épaisseur d'environ 1 m) qui en marquent l'abandon définitif (bâtiment 2, phase 4). Ces deux dépôts, de même insertion stratigraphique mais sans relation stricte, pourraient provenir d'événements différents, décalés dans le temps.

² Emmanuel Reynard, Sylvie Arlettaz Jori, Viviane Bessero, Simon Martin, « Analyse cartographique de l'évolution du vignoble valaisan depuis 1880 », Vallesia, LXII, 2007, pp. 261 – 296, PL. I

³ Le lit de ce bras de rivière n'est aujourd'hui plus visible, oblitéré par les remblais du vignoble et les nouvelles constructions de maisons. Mais, P. Bouffard l'a reporté sur son plan, en 1946, à partir d'une photographie aérienne prise en 1943. Du reste, les gens de la région se souviennent encore parfaitement du « fossé », selon leurs termes, qui était là, et nous en ont fait part durant notre intervention sur le terrain. Le lit de cet ancien bras a subsisté longtemps, tandis que la rivière endiguée courait en droite ligne vers le sud au sortir de la gorge.

⁴ Un bisse courait en amont du quartier. Mais on ignore s'il peut être mis en relation avec les dépôts de sédiments fins repérés dans les ruines.

Les horizons archéologiques. Les deux corps de bâtiments comportent chacun plusieurs phases d'occupation. Durant leur existence, aucun phénomène naturel ne paraît avoir perturbé l'évolution des constructions. La Salentze coulait dans un lit suffisamment éloigné à l'est pour que ses éventuelles crues épargnent cette partie de la villa.

Les laves torrentielles antérieures au bâtiment. Ce niveau, à peine effleuré, a été observé au fond des sondages. Il s'agit sans doute des débordements anciens de la rivière qui constituent le substrat du site romain.

3. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles pratiquées sur l'emprise de la villa Cataldi ont permis de mettre au jour un ensemble composé de deux corps de bâtiment. Le premier (bâtiment 1) n'a été que partiellement dégagé en bordure orientale du chantier. Le second (bâtiment 2), plus tardif, a été accolé contre la façade ouest de cet édifice primitif. Il est composé de quatre locaux au moins. Deux d'entre eux ont été presque intégralement explorés (locaux A et B), tandis que les deux autres sont attestés l'un par l'amorce du mur amont en direction de l'ouest (C), l'autre par un sol de mortier repéré dans un étroit sondage au sud du local A (E).

3.1 Evolution des bâtiments

Les deux corps de bâtiment (1 et 2) comprennent plusieurs états et phases d'occupation, marquées par des transformations architecturales perceptibles dans les murs et/ou visibles dans les réfections ou rénovations des équipements intérieurs (sols ou foyers). Deux phases d'occupation au moins ont été observées dans la petite surface explorée du bâtiment 1. Elles se signalent par le rechapage du *terrazzo* primitif avec un niveau de terre battue. Le bâtiment 2 comporte quatre phases d'occupation : la première constitue la construction même de l'édifice, la seconde est marquée dans les stratigraphies à l'extérieur du bâtiment par une importante rénovation de la toiture, liée peut-être à une remise en état des pavements, la troisième voit l'arasement ou le remplacement de la paroi sud des locaux A et B, enfin la quatrième occupation, limitée à l'emprise du local A, consiste en une réutilisation beaucoup plus tardive des ruines du bâtiment, sans doute dans le courant du Moyen Âge.

Le bâtiment 1 : un premier édifice

Phase 1 : la construction

Seul l'angle nord-ouest de cet édifice a pu être observé lors de cette intervention. Il est composé de deux murs perpendiculaires (UT14 et UT69), chaînés du côté externe, dégagés respectivement sur une longueur de 2,50 m et de 3 m. La façade ouest de ce corps de bâtiment a une longueur de 8,50 m au moins car la suite du mur a été repérée dans le sondage exploratoire (Sd 1, **Fig. 13**) effectué avant le début des travaux en aval de l'emprise de la maison (**Fig. 5**). Ce sont des murs romains de belle qualité (**Fig. 16**). Ils sont montés par assises de 0,60 m (2 pieds romains) dont le réglage est parfaitement visible dans l'élévation du mur. Les pierres de chaque parement, principalement des calcaires et des schistes, sont de petites dimensions, parfaitement agencés avec des joints serrés. Les murs reposent sur une fondation enterrée composée d'au moins deux lits de pierres enrobées dans du mortier. Par-dessus, un premier tronçon parementé de 0,40 m de hauteur et de 0,80 m de largeur est aménagé. Il se termine par un ressaut de 0,10 m qui émerge de chaque côté de l'élévation finale du mur dont l'épaisseur est de 0,60 m. Du côté ouest, un remblai à base de tout-venant (UT54) a été rapporté contre cette première élévation, afin d'ajuster le niveau du terrain sans en modifier la pente. Aucun reste de crépi n'a été observé sur les murs. Le sol du bâtiment est un *terrazzo* à la surface fortement abîmée, constitué d'une chape de mortier gris (UT65), coulé sur un radier de pierres (**Fig. 14**). Vu l'exiguïté de la partie dégagée, il est difficile de déterminer la fonction de cette pièce. Faute de mobilier caractéristique, la datation de la construction de ce bâtiment demeure imprécise. Elle semble en tous les cas antérieure à la fin du II^e s. apr. J.-C. car l'édifice suivant (bâtiment 2) est aménagé dès cette époque.

Phase 2 : la réfection du sol

A une époque plus tardive, une chape d'argile de couleur beige à jaunâtre (UT64) a été disposée sur le sol en mortier déjà fortement abîmé, puisqu'elle comble plusieurs trous profonds. Ce nouveau sol est contemporain de l'une des phases d'occupation de l'annexe tardive contiguë (bâtiment 2, phase 1 ou 2 ou 3?). Un niveau cendré provenant éventuellement de défournements d'un foyer (UT62) recouvre cette chape (**Fig. 14**). L'abandon du bâtiment est marqué par un comblement volontaire en plusieurs fois par des matériaux de construction (UT87 à 90).

Le bâtiment 2: un corps de bâtiment accolé à l'ouest du précédent

Phase 1 : la construction

Dès la fin du II^e s. apr. J.-C., un nouveau corps de bâtiment (13 m conservés sur 6, 50 m conservés) est accolé contre la façade ouest du bâtiment primitif (**Fig. 15**). Le mur amont de cette nouvelle annexe n'est pas aligné sur la façade du bâtiment existant mais décalé de 1,50 vers l'amont. L'angle nord-est de ce bâtiment se rattache à l'angle de l'ancien édifice par un tronçon de mur aligné sur sa façade et appuyé contre son parement nord (**Fig. 16 et 17**). Ce décalage de la façade ne s'explique pas vraiment. Ce nouveau complexe comporte au moins 4 locaux. La plupart des pièces ne communique pas entre elles. Le local E semble faire office de vestibule qui permettait d'accéder au local A par un seuil dont la planie a été repérée sur l'arase du mur, et sans doute également aux autres pièces, notamment les locaux A et C, et peut-être au bâtiment 1.

La mise en place de ce corps de bâtiment a nécessité au préalable l'apport de remblais pour mettre à niveau le terrain à l'intérieur de l'édifice (UT9, 32, 56, 66, 92, 97). D'autres remblais ont également été disposés à l'arrière du mur amont juste après sa construction (UT6 à 8, 27 à 30, 84) si bien que le niveau à l'extérieur était dès le départ environ 0,60 m plus haut que l'intérieur de l'édifice. Les murs ont tous la même épaisseur de 0,45 m (1 ½ pied romain) mais ne sont pas chaînés entre eux à l'exception de l'angle nord-est (UT11 et UT13). Ces derniers forment sans doute l'enveloppe de ce nouvel édifice dont l'extension à l'ouest et au sud demeure inconnue. Les autres murs sont des murs de refend, contemporains, mais qui s'appuient les uns contre les autres (**Fig. 5**). La technique de construction de ces murs, très soignée, est identique et comparable aux murs du bâtiment primitif (**Fig. 18 et 19**). La fondation est presque inexistante et comporte deux lits de pierres rentrant enrobés dans du mortier. L'élévation, montée par assises de 0,60 m de hauteur, se compose de petites pierres allongées parfaitement appareillées aux joints serrés, et tirés au fer. La hauteur maximale conservée du mur à l'amont (UT11) est de 1,60 m tandis que les murs latéraux ont été arasés selon un pendage régulier jusqu'à la paroi délimitant les locaux A et B au sud, détruite jusqu'au niveau des sols (UT74) (**Fig. 20 et 21**).

Local A

Ce local est de plus petites dimensions que le local B voisin (4.25 X 5.70 m). Il n'a pas été entièrement dégagé, en particulier le quart sud-est de cette pièce qui se trouvait en dehors de l'emprise de la maison (**Fig. 22**). Ce local, disposé contre l'ancien bâtiment, était accessible depuis le sud car aucune entrée (même bouchée) n'a été observée dans les autres murs. Ce local était crépi avec un mortier au tuileau de couleur rose dont certaines parties sont encore conservées contre les parois nord et ouest (UT11 et UT24). Le sol d'origine de cette pièce n'a pas été dégagé en plan mais a été observé dans deux petits sondages, effectués dans les angles nord-est et nord-ouest du local. Il s'agit d'un niveau de terre battue (UT39 et 91), légèrement incliné vers l'ouest. Un trou de poteau (UT53) occupe l'angle nord-est de la pièce. La nature de ce sol confère à ce local la fonction de pièce de service.

Local B

Le local B (5,70 m x 6,80 m) a été dégagé dans sa totalité (**Fig. 26**). Il était accessible depuis le local E au sud. Des traces de planie correspondant sans doute au négatif du seuil en bois ont été observées sur l'arase du mur (**Fig. 21**), détruit lors d'une phase postérieure (phase 3). Les murs étaient crépis par un mortier au tuileau rose identique à celui du local voisin (**Fig. 18**), dont des plaques étaient encore conservées contre les parois nord et est (UT11 et UT24). Le niveau de marche est constitué par une chape de mortier sur radier de pierres (UT57) dont la surface a été entièrement réaménagée dans une phase postérieure. L'aspect de ce *terrazzo* d'origine (UT105) a pu encore être observé sur quelques centimètres au pied du mur sud. Un foyer quadrangulaire (UT99, 1 m sur 1 m) occupe le centre du local (**Fig. 32**). Il en subsiste quelques dalles de la sole et quelques pierres de la bordure orientale. Ce local avec foyer central et *terrazzo*, constitue sans doute une pièce d'habitation.

Local C

L'existence de cette partie du corps de bâtiment n'est connue que par le prolongement vers l'ouest du mur amont de l'édifice. Il a été sans doute arraché par l'irruption d'un bras de la Salentze, postérieurement à l'abandon du bâtiment. Situés en dehors de l'emprise du chantier, il n'a pas été possible de contrôler si la base du mur ou le niveau du sol étaient encore préservés.

Local E

Un petit sondage a été pratiqué directement au sud de la paroi du local B. Il a révélé la présence d'un sol en mortier sur radier de pierres à la même altitude que le sol du local adjacent.

A l'amont du corps de bâtiment

Près de l'angle nord-est du bâtiment 2, une fosse de forme oblongue et profonde d'une dizaine de centimètres est apparue (UT68, 1,80 x 0,60 m) (**Fig. 34**). Elle renfermait du mobilier céramique, en particulier une cruche et des fragments d'une coupe sigillée décorée Drag. 37, et un crâne d'un animal pour l'heure non identifié ainsi qu'une mandibule d'équidé. Des éléments de couverture, constitués de dalles de schistes, recouvraient la fosse. La structure a été mise en place dans les premiers niveaux de terrassement (UT66) et aussitôt enfouie sous plusieurs autres remblais (UT6 à 8, 27 à 30, 84). Quelques pierres plates disposées de biais contre le parement de l'angle du bâtiment semblent marquer sa limite ouest. Contemporaine de la construction, il pourrait s'agir d'une fosse de consécration.

Phase 2 : La rénovation du bâtiment

Cette période voit la rénovation des niveaux d'utilisation des locaux A et B, le remplacement d'une partie de la toiture et sans doute également le percement de deux ouvertures dans le mur amont de chacune de ces pièces. Faute de mobilier caractéristique, ces transformations, mal datées, interviennent entre les phases 1 et 3, c'est-à-dire au cours des IIIe/IVe s.

Local A

Le niveau de la pièce est exhaussé d'une vingtaine de centimètres par l'apport d'un remblai de terre (UT40) disposé dans la partie est, sur lequel une chape d'argile jaune-beige (UT52) est aménagée. Cette dernière est plus épaisse dans la partie ouest, pour compenser la différence de hauteur. Ce niveau de terre battue présente, comme lors de la phase précédente, un léger pendage vers l'ouest. La fonction de ce local ne paraît pas avoir changé.

Local B

Une nouvelle chape de mortier (UT22) est coulée sur le radier de pierres de l'ancien sol. La surface de ce terrazzo était lissée et badigeonnée de rouge. Des restes parfaitement préservés de ce sol subsistent au pied du mur nord et dans l'angle sud-ouest. Cette rénovation intervient en même temps que l'aménagement d'un nouveau foyer (UT42) puisque la chape de mortier vient mouler sa bordure. Ce foyer domestique (1 m x 0,80 m), de même nature que la sole précédente, est aménagé directement au nord-est du foyer primitif. L'ancienne aire de combustion, en partie démantelée, a peut-être servi de zone de travail ou de cendrier (**Fig. 32 et 33**). Le local B est ainsi rénové à l'identique. Sa fonction de pièce d'habitation n'a sans doute pas changé.

Au nord du bâtiment

Une couche de tuiles écrasées (UT26, 82) a été observée à l'extérieur du bâtiment sur l'ancien niveau de circulation (**Fig. 35**). Il pourrait s'agir des débris de la réparation du toit de ce corps de bâtiment. Ce niveau est recouvert de remblais (UT4, 25, 80, 81, 83) d'une épaisseur de 0,20 m env. au-dessus desquels un nouveau niveau de circulation a été établi.

Des ouvertures dans les parois nord des locaux A et B ?

Les parois nord des locaux A et B sont percées par des ouvertures (UT109 et 110) qui se présentent comme des arrachements et qui ne semblent pas faire partie de l'aménagement primitif du bâtiment (**Fig. 22 et 26**). Ces travaux ont été effectués lors de la deuxième ou de la troisième phase d'occupation du bâtiment. D'une largeur de 2,20 m dans le local A et de 1,70 m dans le local B, ces ouvertures sont disposées au milieu de la paroi de chaque pièce. Dans le local B, la base de l'ouverture correspond à une assise de réglage du mur et se trouve 0,20 m au-dessus du niveau de marche extérieur et 1,10 m au-dessus du sol en mortier intérieur. Elle a été bouchée lors de la phase 4 (UT 108), prouvant ainsi que cet arrachement n'est pas dû à des travaux modernes. L'ouverture dans le local A était sans doute au même niveau que dans le local voisin. Cependant l'arrachement est ici légèrement plus profond et provient sans doute d'une destruction plus tardive. Elle n'a pas été rebouchée. Ces deux ouvertures se situent environ à 0,20 m au-dessus du sol extérieur et correspondent soit à des fenêtres basses soit à des accès. L'absence de marches ou de négatifs d'escalier pour compenser les 1,10 m de hauteur fait plutôt pencher pour la première hypothèse. Ces ouvertures paraissent bien peu pratiques dans la configuration de pièces semi-enterrées en raison des risques d'inondation. On peut supposer que le manque de lumière a dû justifier ces travaux.

Phase 3 : Les dernières occupations

La dernière phase d'occupation de ce corps de bâtiment est caractérisée au niveau architectural par l'arasement de la paroi sud des locaux A et B jusqu'aux niveaux des sols qui s'ouvrent désormais de plain-pied sur l'espace E (**Fig. 21**). Des foyers domestiques et artisanaux témoignent de l'occupation des lieux jusque dans la première moitié du Ve s. apr. J.-C. On peut se demander si, au cours de cette phase d'occupation, une partie du grand édifice n'était pas déjà abandonnée, en particulier le bâtiment 1 primitif. En effet, la coupe en bordure sud-est du chantier a révélé, au-dessus de la crête arasée du mur du bâtiment 1, une série de pierres plates superposées (UT107), légèrement déversées vers l'est (**Fig. 25**). De part et d'autre de cette maçonnerie sèche, le sédiment est différent. Il pourrait s'agir d'un muret destiné à retenir le remblai de comblement du bâtiment 1 durant la dernière occupation du local A. En outre, une pièce architectonique (?) en marbre sculpté a également été retrouvée dans le remblai du même local (inv. LA08-172), indiquant peut-être la démolition de parties de la maison et la récupération de *spolia* dans les couches de terrassement de l'occupation tardive (**Fig. 23 et 40**).

Local A

Le local est tout d'abord entièrement remblayé par une épaisse couche qui va constituer le sol de terre battue (UT35). Un foyer est ensuite aménagé près de la paroi nord de la pièce (UT36). Il est constitué d'une grande dalle de schiste oblongue (0,90 m x 0,80 m), bordé sur deux côtés au moins par des pierres de chant (**Fig. 24**). Une dalle posée à plat à proximité (UT38) pourrait avoir servi de support de potence ou d'aire de travail. Les cendres liées à l'utilisation du foyer (UT34) ont été retrouvées du côté oriental, sur une épaisseur atteignant parfois 0,10 m. Un trou de poteau (UT37) occupe l'angle nord-ouest de la pièce. La présence de nombreux restes fauniques indique qu'il s'agit sans doute d'une cuisine.

Local B

La fonction de ce local change radicalement à cette époque (**Fig. 26**). De pièce d'habitation, ce local est désormais dévolu aux activités artisanales et économiques. Les dernières occupations de ce local se traduisent par un épais niveau noirâtre repéré sur toute la surface de la pièce (UT51), constitué d'un feuilletage de couches caractéristiques des niveaux piétinés. Ce niveau d'occupation correspond aux défournements réguliers de cendres en relation avec un foyer (UT42) et un four (UT73). Il recouvre l'arase de la paroi sud (UT74) indiquant que ce mur était déjà arasé à cette époque. Sous ce niveau, le sol de mortier de la phase précédente a été en grande partie ruiné par les activités qui s'y sont déroulées. La surface du *terrazzo* a presque totalement disparue et le radier a été détruit au centre de la pièce près du foyer, ainsi que sur les côtés est et ouest. Dans la partie sud, plusieurs petites fosses, interprétées comme des trous de poteau percent le sol et le radier (UT101, 103, 104, 106). Le four (UT73) a également été aménagée dans le sol, à peu de distance au sud du foyer. D'une profondeur de 0,16 m et d'un diamètre de 0,60 m, cette fosse est remplie de sédiment charbonneux meuble et de nombreuses scories de fer. Un sillon (UT102) peu profond, de 0,14 m de largeur et de 0,80 m, de longueur, est également creusé dans le sol et relie la fosse jusqu'à la zone détruite du *terrazzo* à l'est. Cet aménagement s'apparente à une petite forge avec sa tuyère. Cette structure artisanale est recouverte par le niveau de marche cendreuse et paraît avoir été désaffecté peu avant l'abandon définitif du bâtiment.

Abandon et comblement volontaire

L'abandon définitif du corps de bâtiment 2 intervient à partir du milieu du Ve s. apr. J.-C., sans doute postérieurement au bâtiment 1. L'édifice a été comblé volontairement avec des matériaux de démolition (UT20 et 55) comprenant des pierres, des nodules de charbons de bois et des fragments de mortier épars. Lors de la fouille de ce remblai, un pot en pierre ollaire fragmenté mais quasiment complet (inv. LA08-168) a été retrouvé contre le mur de refend des deux locaux A et B (**Fig. 38**). Il a probablement été déposé là volontairement, peut-être déjà cassé et inutilisable⁵, lors des travaux de remblayage.

Phase 4 : Réutilisation des ruines : cave ou local semi-enterré

A une époque indéterminée, entre le VIe et l'époque moderne, le local B est réaménagé pour une ultime occupation. En l'absence de mobilier et d'éléments permettant une datation (faune, charbons de bois pour analyse C14), il n'est pas possible de situer précisément la période de cette réoccupation. On peut néanmoins proposer le Moyen Age sur la base du développement important du quartier de Saint-Laurent à cette époque. Le local dont le sommet arasé des murs devait sans doute encore être visible et émerger du terrain, est intégralement et profondément excavé. Du remblai de démolition comblant la pièce, il ne reste qu'une épaisseur de 0,50 m contre la paroi ouest, et 0,20 m sur le fond du local. Une chape d'argile jaune (UT19) d'une dizaine de centimètres d'épaisseur est disposée au fond de l'excavation. Ce nouveau sol de terre battue présente ainsi une inclinaison marquée d'est en ouest. L'ouverture (UT110) de la paroi nord est bouchée à l'aide de dalles liées à l'argile

⁵ Malgré notre vigilance, le fond du vase n'a pas été retrouvé, et manquait peut-être déjà lors du dépôt.

(UT108) et des murets liés à l'argile sont fondés sur le reste de la démolition excavée et montés contre les anciennes parois est (UT33) et ouest (UT15), de sorte à doubler les parements abîmés (**Fig. 27 à 31**). Ces murets présentent des fronts parementés respectivement de 0,50 m et 0,40 m pour permettre d'y loger des poteaux verticaux. On en compte trois dans la paroi ouest, deux sont situés à chaque extrémité (UT 16), un troisième de plus petites dimensions (UT61, 0,27 m x 0,21 m) est aménagé entre les deux. La paroi orientale n'en a livré qu'un seul à l'extrémité nord contre le mur amont (UT41). D'autres éléments n'ont pas été observés en raison de la mauvaise conservation de cette maçonnerie sèche mais on peut penser que le rythme des piliers verticaux était identique à la paroi opposée. Dans la partie nord du local un trou de poteau (UT60) a été observé à proximité du mur amont. Situé sur la ligne qui relie les logements des poteaux apparus au nord des murets, il pourrait faire partie du dispositif si l'on en restitue un quatrième à mi-chemin du pilier oriental là où l'ancien sol en mortier manque. Cette armature de bois permettait également de soutenir une toiture ou un plancher ou toute autre structure. La paroi sud de l'excavation n'a pas été observée : elle devait se situer sans doute plus ou moins au niveau de la fermeture originelle du local mais aucun élément n'a été observé. Cependant il n'est pas concevable d'imaginer un espace ouvert vers l'aval dans la mesure où le remplissage définitif du local, composé de sédiments naturels fins (UT17, 18, voir la séquence stratigraphique), témoigne de l'existence d'une pièce fermée. Ce local correspond à une cave ou à une pièce semi enterrée dont la fonction exacte demeure inconnue faute d'équipement intérieur ou de mobilier. Un seul objet a été découvert dans l'un des trous de poteau au nord (UT60) : un appeau ou une petite flûte en os (inv. LA08-036) (**Fig. 39**)

3.2 Mobilier archéologique et éléments de datation

Corpus

Le mobilier récolté lors de cette campagne de fouille n'est pas très abondant. Il comporte 194 objets ou groupe d'objets de différentes matières (voir « Liste du mobilier ») :

Récipients	Céramique (98) :	98 sachets pour 379 tessons
	Pierre ollaire (12) :	12 fragments
	Verre (2) :	2 fragments (042, 164)
Métal (36) :	3 monnaies en bronze (190 à 192)	
	1 plaquette en plomb (025)	
	1 anneau en fer (066)	
	3 clous de chaussures en fer (060, 112, 123)	
	10 clous de construction en fer	
	4 sachets de scories de fer	
	14 objets en fer indéterminés	
Parure	Verre (1) :	1 perle côtelée (155)
Objets divers	Pierre (4) :	3 aiguisoirs en grès (029, 032, 035) 1 peson (154)
	Tabletterie (2)	1 appeau ou flûte (036) 1 os travaillé en bouchon perforé (024)
Construction	Enduit peint (2)	2 fragments (015, 092)
	Terre cuite (5) :	3 fragments de <i>tegulae</i> (056, 081, 124) et 1 fragment d' <i>imbrex</i> (143) 1 fragment de tubulus (142)
	Pierre (2) :	1 fragment de base de colonne (183) (Fig. 41) 1 élément architectural indéterminé (172)
Faune (28) :	28 sachets d'os	

Eléments de datation

Les éléments de datation, peu nombreux, ne forment pas d'ensembles assez homogènes pour fournir des fourchettes chronologiques serrées. Ils permettent toutefois de proposer des « terminus post quem » pour caler les différentes phases d'occupation de ce corps de bâtiment.

- Aucun mobilier n'a été découvert dans les niveaux en relation avec le premier bâtiment (bâtiment 1). Il n'est donc pas possible de savoir à quelle date il a été érigé ni quand il a été abandonné. Seule la chronologie relative par rapport au bâtiment 2 permet de dire que sa construction est antérieure à la fin du II^e s. apr. J.-C.
- Quelques récipients en céramique permettent en effet de fixer la date de mise en place du second corps de bâtiment (bâtiment 2, phase 1). Ces éléments proviennent d'une part d'une fosse interprétée comme un dépôt de consécration pour le nouveau complexe (UT68). Cette dernière a livré une cruche presque entière et une coupe ornée en sigillée de type Drag. 37 du Centre de la Gaule (174) que l'on peut dater à partir de 150 apr. J.-C. D'autre part, dans les différents remblais qui scellent cette fosse et qui sont destinés à mettre à niveau le terrain extérieur de l'édifice (UT 06 à 08), deux fragments de coupe Lamb. 2/37 (21-22) tendraient encore à rajeunir le début de la construction à partir de 180 apr. J.-C., c'est-à-dire à la fin du II^e ou dans la première moitié du III^e s. apr. J.-C.
- Le jalon chronologique suivant concerne la dernière occupation et l'abandon du corps de bâtiment 2 (phase 3). Le mobilier, relativement fourni, provient des niveaux d'occupation des locaux A (UT35) et B (UT51). Ces derniers ont livré une série de récipients caractéristiques de la fin du III^e et du IV^e s., en particulier un gobelet Niederbieber 33 (026), des fragments d'un mortier à revêtement argileux Lamb. 45 (037, 070) et plusieurs tessons de coupes Lamb. 1/3 (039, 102, 140, 153) dont l'apparition dans nos régions n'est pas attesté avant 325 apr. J.-C. (**Fig. 36**) La durée de l'occupation de ces locaux est sans doute encore plus tardive si l'on se base sur trois monnaies (190 à 192) dont une de l'empereur Valentinien (364-375), et surtout sur les deux tessons d'un plat en sigillée africaine de type Hayes 69 (095, 105), attestée jusque dans le second quart du V^e s. apr. J.-C. (**Fig. 37**) Les quelques fragments de pierre ollaire ne dépareillent pas dans cet ensemble d'époque romaine tardive (031, 106, 107, 108).
- La réoccupation du bâtiment 2, alors en ruine et complètement abandonné (phase 4), n'a livré aucun mobilier et ne peut être daté. Sur la base du développement important de la zone de Saint-Laurent au Moyen Age, on peut proposer cette période pour cette ultime occupation des lieux avant le développement du vignoble... et la construction de la villa Cataldi.

4. LA VILLA DES « PROZ DE LA GRANGE »

Les découvertes effectuées en août 2008 sous l'emprise de la maison Cataldi font partie d'un ensemble beaucoup plus étendu qui se développe sur le cône torrentiel de la Salentze (**Fig. 4**). Cet établissement, interprété comme une importante villa gallo-romaine construite vers la fin du I^{er} s. apr. J.-C., se compose de plusieurs bâtiments dont l'extension couvre au minimum une surface d'un hectare (150 sur 100 m). Au fur et à mesure des constructions ou interventions récentes, ce vaste établissement se dévoile peu à peu

1945 : le bâtiment de maître ? (A)

En novembre 1945, dans une parcelle appartenant à M. Rappaz de Saxon, située à une centaine de mètres au nord-est de la chapelle Saint-Laurent, deux fragments d'une même colonne ont été découverts à l'occasion d'un défoncement pour la création de vignobles (**Fig. 42**)⁶. Averti par Raphaël Roduit, alors vice-président de Saillon, des représentants des archives et des musées cantonaux se sont rendus sur place pour faire les constatations de surface. A la surprise mais surtout à la déception des archéologues, le champ était couvert de blocs de pierres, de murs arrachés, de fragments de sol et d'innombrables tuiles (**Fig. 43**). Le terrain avait été bouleversé par la pelle mécanique jusque sous les fondations des murs si bien qu'il n'était plus possible de déterminer avec précision le plan et les dimensions de l'édifice. Sur la base de l'extension de la démolition visible en surface, l'archéologue Pierre Bouffard a estimé que ce complexe, parfaitement orienté vers le sud, devait mesurer 55 m de longueur sur 30 m de largeur, et comportait, semble-t-il, des avancées disposées sur chaque côté de la construction. La description du plan de cet édifice comporte des similitudes avec un type de bâtiment relativement bien connu dans le cadre des villas gallo-romaines de Suisse et des provinces du nord des Alpes. Les avancées correspondraient à des tourelles d'angles encadrant un portique de façade. A l'arrière s'ouvriraient les pièces d'habitations. La présence de nombreux petits pavés au milieu du complexe ainsi que la découverte d'une colonne parleraient en faveur d'une cour centrale avec galerie. Des fragments de « tubuli » (éléments de parois creuses), caractéristiques des systèmes de chauffage par hypocauste, témoigneraient également de l'existence de salles tempérées. Dans la parcelle directement au sud, appartenant à M. Roger Roduit, au niveau de l'aile sud-est de l'édifice, les travaux de défoncement de vigne effectués manuellement ont permis de constater la présence d'une construction en hémicycle de 1,30 m de diamètre, recouverte de mortier au tuileau. Cette structure pourrait également appartenir à la partie chauffée de l'édifice. Tous ces éléments confèrent à ce complexe la fonction de bâtiment de maître.

1974-1977 : le bâtiment thermal ? (B)

Entre 1974 et 1977, des fouilles ont été effectuées sous la chapelle Saint-Laurent par l'ancien archéologue cantonal François-Olivier Dubuis⁷. Elles ont montré que sous les différents sanctuaires chrétiens se trouvait à l'origine un bâtiment romain dont le plan partiel, fortement abîmé par les constructions postérieures successives, était composé de cinq espaces. Deux des salles comportaient un sol de mortier au tuileau caractéristique des thermes romains. En 2006, profitant du creusement d'une tranchée pour l'eau potable le long de la route, quelques vestiges sont apparus au fond de cette étroite excavation (**Fig. 44**). La découverte d'un fond d'hypocauste destiné au chauffage par le sol a ainsi confirmé la fonction de cet édifice dont le plan reste incomplet et très partiel. Il s'agit probablement des thermes de la villa, éloignés des autres constructions en raison des risques d'incendie que pouvait engendrer l'utilisation d'importants foyers pour le chauffage.

⁶ Bouffard 1946, voir note 1.

⁷ François-Olivier Dubuis et Pierre Dubuis 1978, voir note 1.

2007-2008 : les dépendances ? (C)

Les fouilles effectuées en août 2008 ont été précédées en juillet 2007 par une série de sondages sur les parcelles situées entre la route des Moulins et la route cantonale où était prévue la construction de plusieurs villas familiales (zone des « Proz de la Grange »). Ces sondages ont révélé la présence de murs et de couches cendreuse d'occupation⁸. La découverte de vestiges romains plus au nord, sous la maison Cataldi, le long de la route des Moulins n'a fait que confirmer l'importante extension de la villa gallo-romaine de Saillon. On sait désormais que cet établissement couvre tout les quartiers « Saint-Laurent » et « Proz de la Grange » et qu'il conviendra d'être attentif lors des prochains projets de construction.

L'intervention de 2008 est également l'une des premières où il a été possible de fouiller une partie des constructions en extension et de proposer un plan et une évolution cohérente d'un bâtiment. On a ainsi pu comprendre le développement architectural d'une partie de la villa avec la construction d'un premier corps de bâtiment (bâtiment 1), sans doute au cours du IIe s. apr. J.-C., puis l'adjonction d'une nouvelle aile dès le IIIe s. apr. J.-C. (bâtiment 2). Au delà du plan des vestiges, la conservation en élévation exceptionnelle des murs de même que la qualité des constructions surprennent. En effet, les maçonneries romaines sont généralement préservées seulement sur quelques lits ou alors sont arasées au niveau des fondations. Ici, la crête des murs a une hauteur de près de 1,60 m ! Il ne s'agit pas de caves mais bien de murs de façade qui présentent un parement sur chaque face. Les pierres sont parfaitement appareillées, les joints serrés et enrobés dans un abondant mortier. Chaque lit de pierre porte la marque de traits tirés au fer et les assises de réglages, disposées selon les caractéristiques des constructions romaines tous les 0,60 m (2 pieds romains), sont parfaitement visibles dans le parement des murs.

Il est difficile d'interpréter les découvertes sur la base d'un plan de bâtiment aussi partiel et incomplet. L'aspect général des constructions et la nature des équipements mis au jour indiquent cependant que l'on est en présence de pièces d'habitation, relativement modestes et sans confort exagéré, sans doute réservées aux communs. Deux seules pièces ont été dégagées en extension (locaux A et B). La pièce A était équipée d'un foyer aménagé à même un sol de terre battue. Les nombreux déchets d'ossements animaux trouvés dans les niveaux de défournements de ce foyer indiquent que l'on se trouve dans une cuisine. Le local voisin (B), de plus grandes dimensions, était doté d'un sol de mortier disposé sur un radier de pierres. Plusieurs foyers domestiques installés à même le sol ont été découverts. Vu la qualité du sol et la présence de crépi sur les murs, on est sans doute en présence d'une pièce d'habitation. Dans une des dernières phases de l'occupation de ce corps de bâtiment (phase 3), cette pièce est transformée en atelier. Les restes d'une petite forge y ont été mis au jour.

Le développement des constructions et l'analyse du mobilier archéologique (poteries, vases en pierre ollaire, monnaies) indiquent que ce bâtiment a été occupé sur une longue période. Construit sans doute au cours du IIe s. apr. J.-C., ce complexe va être occupé jusque dans la première moitié du Ve s. apr. J.-C. Il s'agit d'un nouveau témoignage de la continuité d'occupation entre l'époque romaine tardive et le début du Haut Moyen Age dans les villas romaines du Valais (Monthey, Ardon, Sion/Sous-le Scex, Ayent/Argnou...). Certaines parties de ce complexe semblent par ailleurs avoir perduré ou avoir été réoccupées beaucoup plus tardivement. En effet, si le local oriental (A) est comblé de pierres et définitivement abandonné vers le début du Haut Moyen Age, le local voisin (B), après une destruction partielle de ses maçonneries, est reconstruit. Les murs latéraux sont doublés et renforcés par des poteaux tandis que le sol est exhaussé par l'apport d'un remblai de terre battue. Cette réoccupation, non datée faute de mobilier, pourrait intervenir au cours du Moyen Age et être contemporaine de l'essor du quartier de Saint-Laurent à cette époque⁹.

⁸ Rapport d'intervention sur les sondages 2007 déposé à l'Archéologie cantonale à Sion.

⁹ François-Olivier Dubuis et Pierre Dubuis 1978, voir note 1.

Une villa à découvrir...

La mise au jour d'une nouvelle partie de la villa gallo-romaine de Saillon est très intéressante pour l'histoire de la commune et de la région. En effet, les villas romaines attestées sur la rive droite du Rhône, de Fully jusqu'à Loèche (St-Pierre-des-Clages, Ardon, Conthey, Argnou ou Sierre), ont généralement été reconnues et fouillées anciennement lors de la création du vignoble. Le plan de ces domaines et les activités qui s'y déroulaient sont très mal connus. A Saillon, les diverses interventions archéologiques menées dans le secteur ont montré que cet établissement se développait sur plus d'un hectare et comportait plusieurs bâtiments de fonctions diverses. Les fouilles de 2008 ont également permis de se rendre compte de la conservation exceptionnelle des aménagements. Il faut maintenant espérer que les interventions archéologiques sous les futures constructions prévues dans le secteur permettent d'appréhender un peu mieux les différentes parties qui composent cet important établissement.

Illustrations

Crédit des illustrations

Dessins : Bureau TERA, M. de Morsier Moret, A. Henzen
Photographies : Bureau TERA (excepté fig. 2, 11, 42 et 43)

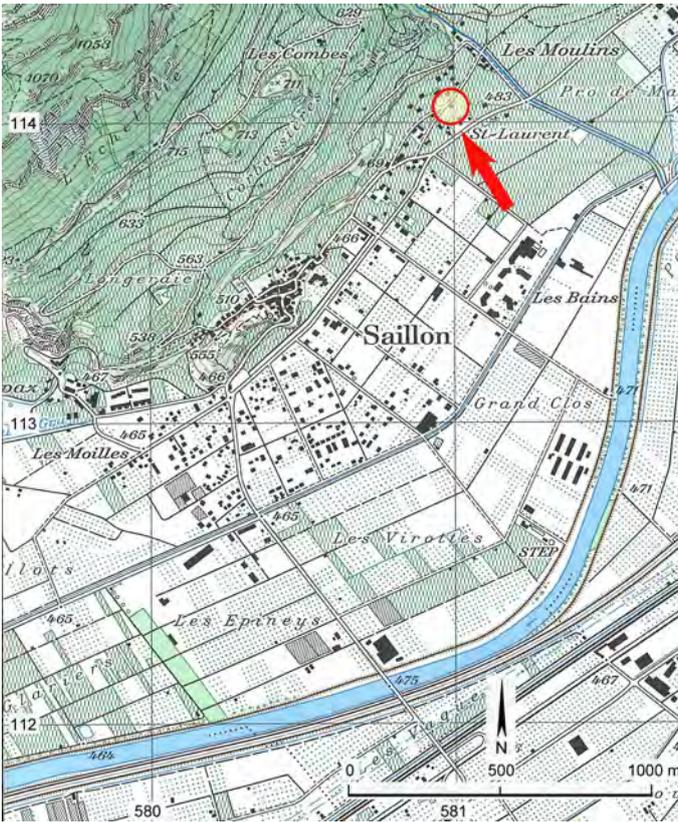


Fig. 1. Extrait de la carte nationale au 1/25'000. La flèche rouge désigne l'emplacement des vestiges mis au jour en 2008.



Fig. 2. Image satellite 3D du site des «Proz de la Grange» (flèche rouge), à l'est du village de Saillon. Vue depuis l'est. Source : Google earth.



Fig. 3. Vue de la zone des « Proz de la grange », depuis le nord. **A :** emplacement présumé du corps de bâtiment principal de la villa romaine, repéré par l'archéologue P. Bouffard lors de l'aménagement du vignoble en 1945. **B :** établissement thermal (?) dont plusieurs locaux ont été mis au jour en 1974-77 et 2006. **C :** nouveau corps de bâtiment dégagé en 2008.

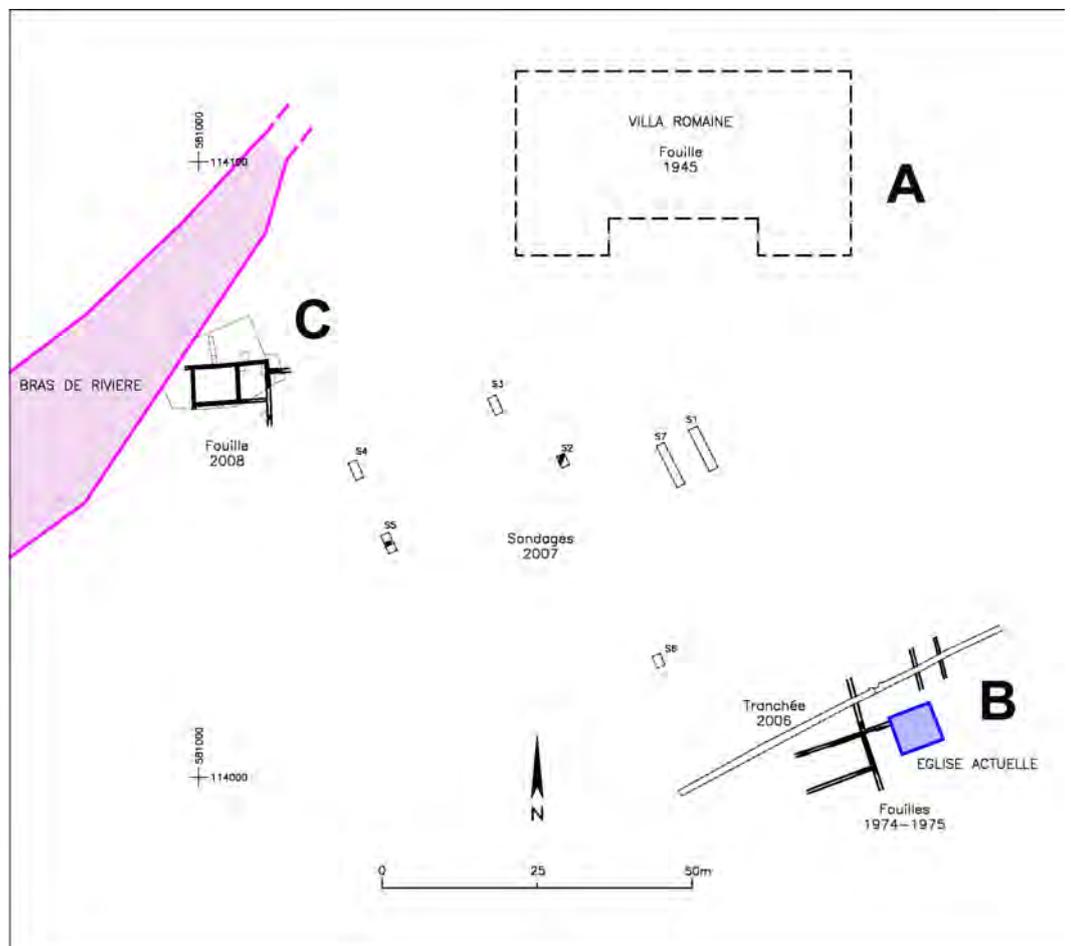


Fig. 4. Plan de situation du chantier 2008, des fouilles de 1974-1977, 2006 et des sondages effectués en 2007. A, B, C : voir fig. préc. En rosé, le tracé du bras de rivière restitué à partir d'une photo aérienne prise en 1943.

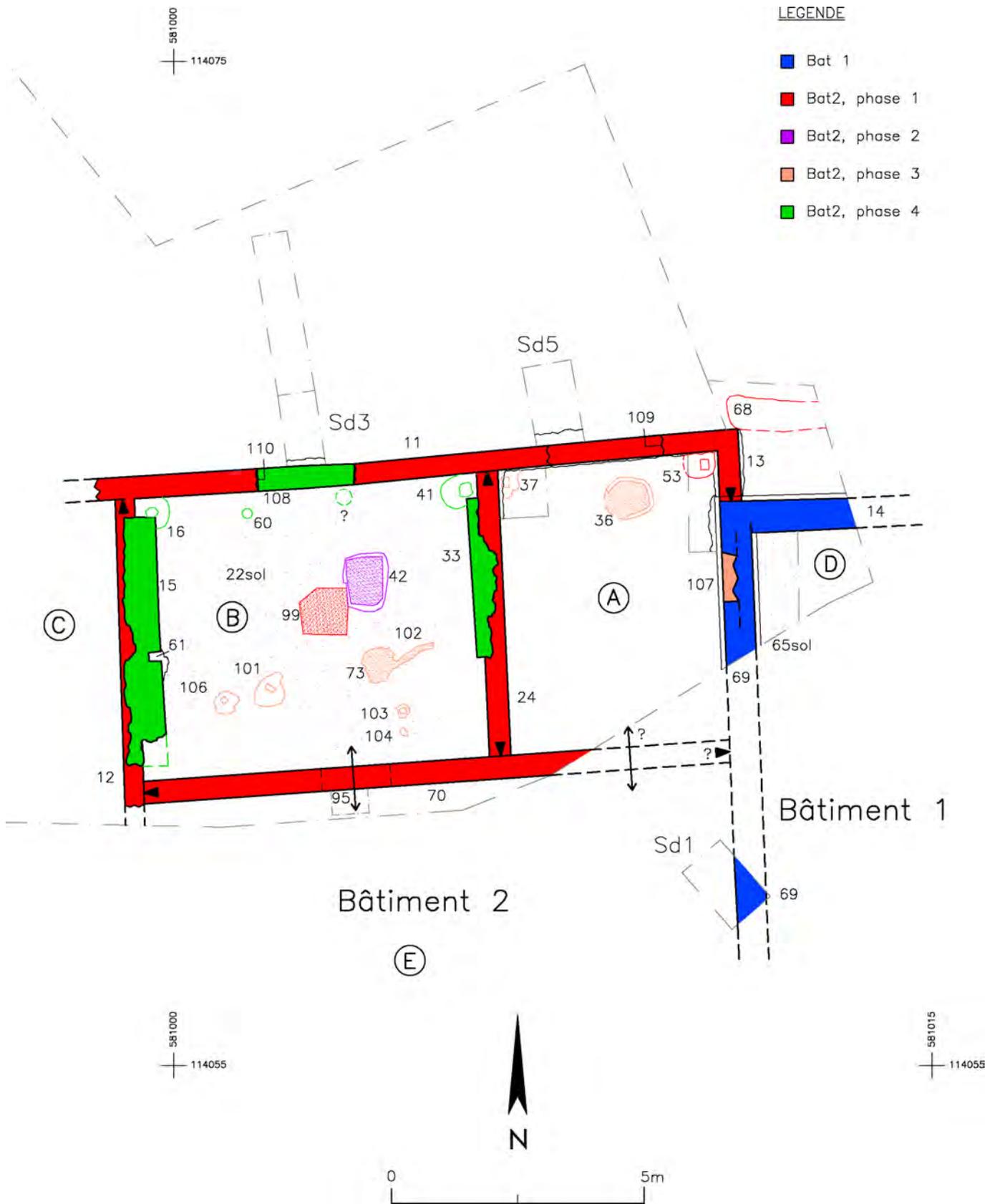


Fig. 5. Plan de phases des vestiges.

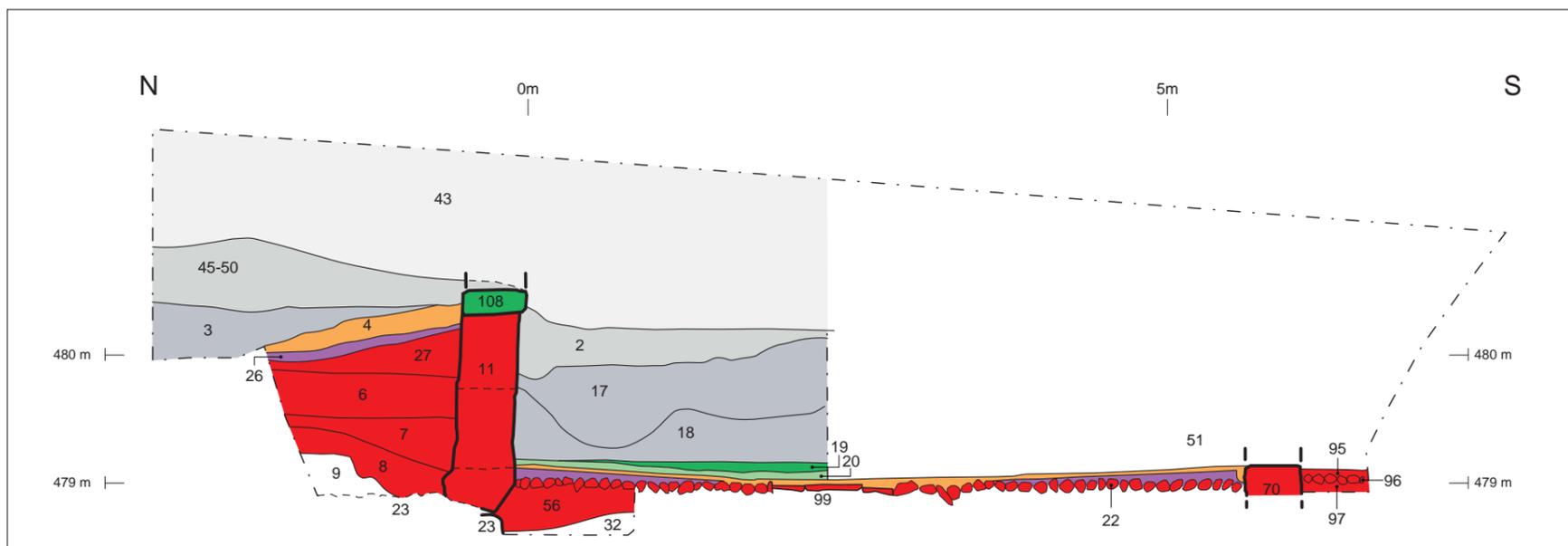


Fig. 8. Coupe nord - sud à travers le local B. Vue depuis l'ouest.

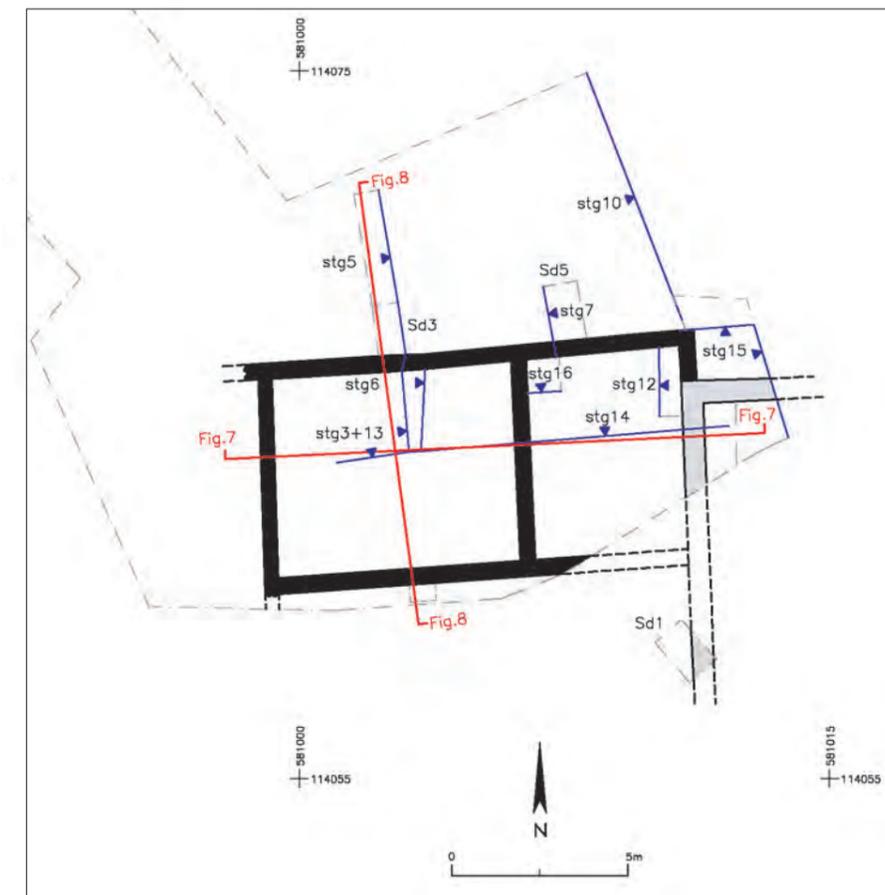


Fig. 6. Plan des vestiges, avec situation des sondages, des profils effectués, et des coupes illustrées en fig. 7 et 8.

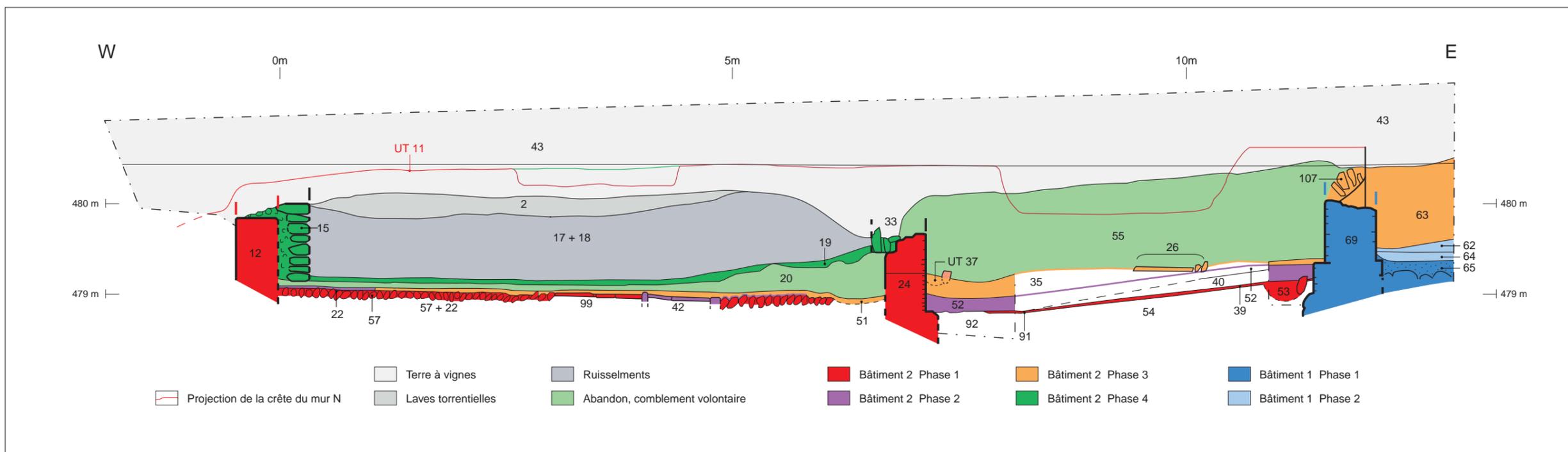


Fig. 7. Coupe est - ouest à travers l'édifice. Vue depuis le sud.



Fig. 9. Apparition de la crête des murs après le décapage à la pelleuse. Vue depuis le sud.



Fig. 10. Première étape des travaux : dégagement partiel des locaux A et B. Vue depuis l'ouest. On distingue au premier plan l'arrachement du mur amont (par un chenal) qui devait se poursuivre vers l'ouest.

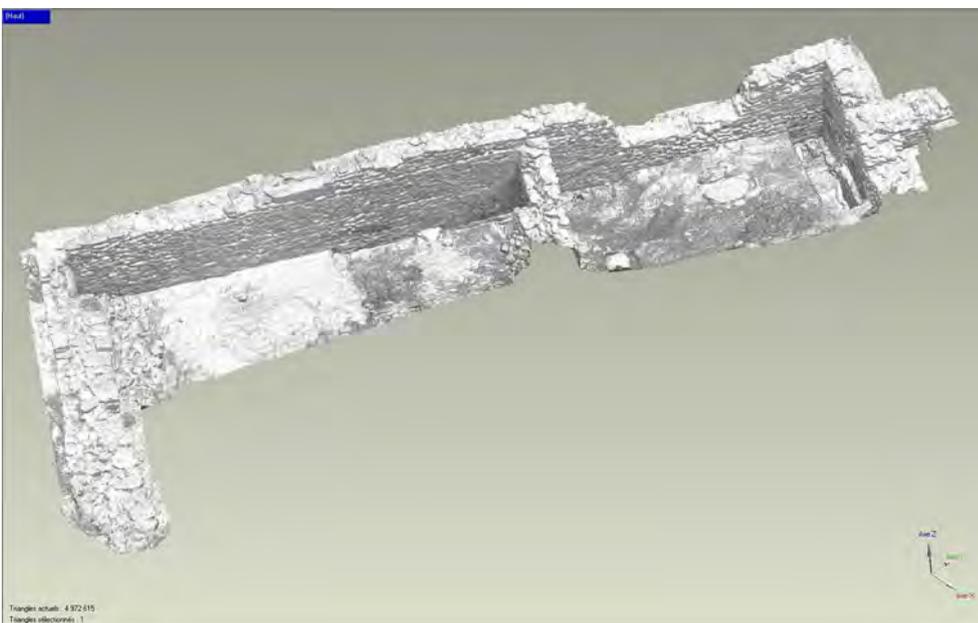


Fig. 11. Relevé tridimensionnel du bâtiment à l'aide d'un scanner 3D (Archeotech SA, Epalinges).



Fig. 12. Deuxième étape des travaux : dégagement complet (B) et partiel (A) des locaux du corps de bâtiment. Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 13. Mur de façade ouest du premier édifice repéré au fond du sondage préliminaire. Vue depuis le nord.



Fig. 14. Angle nord-ouest du bâtiment 1 avec sol de mortier (abîmé) de la phase 1 au premier plan. Le mur nord (UT14) a été arasé pour asseoir les fondations de la future maison. Sous le jalon dans la coupe, on distingue la chape d'argile jaune de la phase 2, et juste au-dessus, le niveau cendreux de défournement. Vue depuis le sud.



Fig. 15. Vue générale du corps de bâtiment 2, depuis le sud-est : local A (à droite), local B (à gauche).



Fig. 16. Liaison du bâtiment 2 au bâtiment 1 à l'intérieur du local A. Le mur UT13 s'appuie contre l'angle du bâtiment 1. A noter, sous le jalon, la première fondation parementée du mur UT69 et le ressaut. Vue depuis l'ouest.



Fig. 17. Liaison du bâtiment 2 au bâtiment 1 à l'extérieur de l'édifice. Vue depuis le sud-est.



Fig. 18. Mur amont (UT11) du corps de bâtiment 2 dans le local B. Les assises de réglages de 0.60 m de hauteur sont parfaitement visibles dans le parement du mur. Près du jalon, les plaques de crépi encore conservées. Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 19. Mur amont (UT11) du corps de bâtiment 2 à l'extérieur de l'édifice dans le sondage 3. L'élévation est conservée sur 1,60 m de hauteur. Vue depuis le nord.



Fig. 20. Parement du mur de refend séparant les locaux A et B (UT24). Vue de l'est, depuis le local A.



Fig. 21. Mur aval des locaux A et B, arasé volontairement (phase 3) et conservé sur 1 à 2 lits de pierres. Les traces de planie de seuil se situent au niveau du jalon. Vue depuis l'ouest.



Fig. 22. Vue générale du local A. L'excavation dans le mur amont correspond sans doute à une ancienne ouverture (fenêtre ?) aménagée postérieurement (phase 2 ?). Vue depuis le sud.



Fig. 23. Foyer domestique (UT36) aménagé dans le local A (phase 3). En bas à droite de l'image, élément architectural retrouvé dans le remblai du sol. Vue depuis l'ouest.



Fig. 24. Détail du foyer domestique (UT36).



Fig. 25. Superposition de pierres formant peut-être une maçonnerie sèche (UT107), montée au-dessus de l'arasement du mur ouest du bâtiment 1 (UT69). Vue depuis le nord.



Fig. 26. Vue générale du local B en fin de fouille. Le sol de mortier d'origine a été rechapé (phase 2) et réutilisé (phase 3). Il n'en reste que le radier au centre de la pièce, tandis que la chape de mortier (UT22) est encore préservée au sud et au nord. Au centre de la pièce, deux foyers à dalles se succèdent dans le temps (UT99 et UT42). Devant, une fosse circulaire interprétée comme une petite forge (UT73). Dans une phase tardive (phase 4), les parois est et ouest sont doublées par des murs de pierres sèches (UT33 et UT15) Une ouverture (UT110) dans le mur nord (une fenêtre ?) a été bouchée par plusieurs dalles (UT108) liées à l'argile.



Fig. 27. Local B : mur de pierres sèches liées à l'argile (UT15) doublant à l'intérieur le mur ouest de la pièce (UT12). Vue depuis le sud.



Fig. 28. Local B : face du mur de pierres sèches (UT15). A chaque extrémité, têtes de mur s'arrêtent contre un poteau vertical disparu. Élément vertical aménagé au centre de la paroi (UT61). Vue depuis l'est.



Fig. 29. Local B : détail de l'élément vertical aménagé dans le parement du mur (UT61). Vue depuis l'est.



Fig. 30. Local B : mur de pierres sèches liées à l'argile (UT33) doublant à l'intérieur le mur est de la pièce (UT24). Vue depuis le sud.



Fig. 31. Local B : face ouest du mur de pierres sèches (UT15), dont le seul lit conservé repose sur les pierres de démolition de la phase 3. Vue depuis l'ouest.



Fig. 32. Local B : foyer quadrangulaire à dalles avec bordure (UT42, phase 2) succédant à un foyer de même nature encore conservé partiellement à droite (UT99, phase 1).
Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 33. Local B. Détail du foyer domestique (UT42, phase 2).



Fig. 34. Fosse (UT68) repérée à l'extérieur de l'angle nord-est du bâtiment 2 et interprétée comme un dépôt de consécration du bâtiment.
Vue depuis le sud-est.

Fig. 35. Vue de la stratigraphie dans le sondage 5 à l'extérieur et au nord du corps de bâtiment 2. Le niveau de tuiles correspond sans doute à une phase de rénovation de la toiture (phase 2).
Vue depuis l'est.





Fig. 36. Tessons céramiques à revêtement argileux du IVe s. (coupes Lamb. 1/3).



Fig. 37. Tessons céramiques (inv. LA08-95, -105) d'un plat en sigillée africaine de type Hayes 69 (première moitié du Ve s. apr. J.-C.).



Fig. 38. Pot en pierre ollaire (inv. LA08-168), presque complet, retrouvé dans le comblement du local A (phase 3).



Fig. 39. Flûte (?) en os découverte dans le remplissage d'un des trous de poteau du local B (UT60, phase 4) (inv. LA08-036).



Fig. 40. Fragment d'élément architectural indéterminé (inv. LA08-172) trouvé dans le remblai du sol du local A (phase 3).



Fig. 41. Fragment de base de colonne de calcaire (inv. LA08-183), découvert dans la démolition générale à l'extérieur de l'édifice.

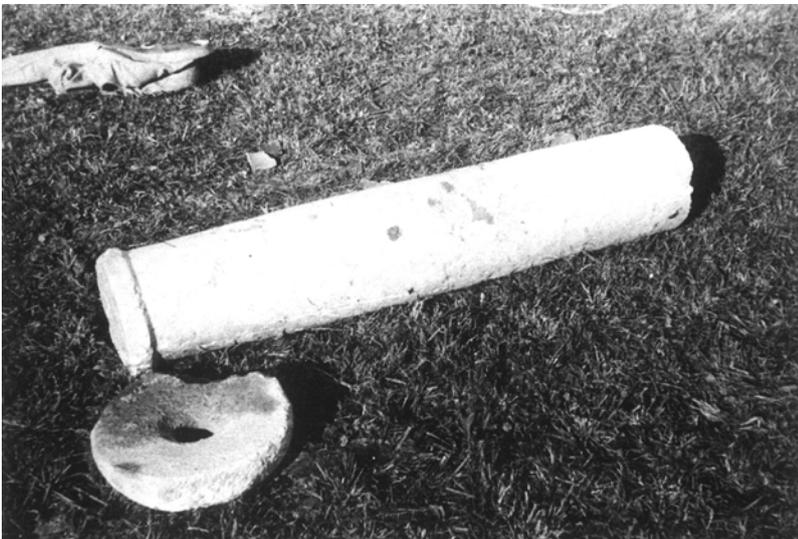


Fig. 42. Fût de colonne et meule découverts en 1945 par Pierre Bouffard dans la zone de l'édifice A (situation, voir fig. 4). Tiré de Bouffard 1946, fig. 7.



Fig. 43. Etat du terrain au niveau de l'édifice A après défoncement du vignoble en 1945 (situation, voir fig. 4). On distingue les pierres constituant les restes de destruction d'un des bâtiments de la villa. Tiré de Bouffard 1946, fig. 6.



Fig. 44. Tranchée pour l'eau potable le long de la route cantonale en 2006. Des murs y ont été mis au jour et documentés. Ils complètent le plan d'un bâtiment (thermal?) découvert en 1974-1977 sous la chapelle Saint-Laurent (édifice B, situation, voir fig. 4).